

COMMUNE DE BOURLON

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2010

PRESENTS : MM. BOYER - LEROUGE - BRUEZ - MASSON - LAUDE - MERCIER - WIART - LECHAPTOIS

Mmes COQUART - CATTIAUX - BRANCART - CACHEUX

ABSENTS EXCUSES : Mrs CUVILLIER - CARPENTIER - Melle COUVREUR

1°) **AFFAIRES SCOLAIRES** :

1. Le maire informe l'assemblée de son entrevue le 29 novembre dernier avec l'inspecteur de l'éducation nationale d'après lequel l'école Victor Hugo ne subirait pas cette année de suppression de poste mais il attire toutefois l'attention sur la nécessité de maintenir les effectifs actuels, condition de la pérennité des 4 classes. Cette information sur la non suppression de poste devra toutefois être confirmée au 1^{er} trimestre 2011.
2. Le maire expose à l'assemblée que la création de l'étude surveillée n'a pas entraînée d'inscription massive comme le laissait penser les sondages effectués. L'effectif moyen se stabilise à 3 élèves seulement. Il propose cependant de maintenir cette expérience jusqu'à la fin du deuxième trimestre, laissant ainsi aux parents d'élèves une nouvelle possibilité de bénéficier de ce service. Un nouveau bilan sera effectué et si les conditions de fréquentation n'ont pas atteint un seuil minimum de 8 à 10 élèves, l'expérience ne sera pas poursuivie.

2°) **PERSONNEL COMMUNAL** :

1. Le maire donne lecture d'une lettre de M. J.P. WILLIAME l'informant de sa volonté de cesser ces fonctions le 7 novembre 2011 ainsi qu'il en avait été convenu ultérieurement. Dès lors, le maire propose la création d'un poste d'attaché territorial afin de faire bénéficier à ce dernier d'une promotion interne pour une durée de 6 mois. L'assemblée valide cette proposition. Le maire indique ensuite que le poste de secrétaire de mairie sera déclaré vacant auprès du CDGFPT.
2. L'assemblée renouvelle son accord pour l'attribution du colis de Noël aux employés communaux.

3°) **TRAVAUX PREVISIONNELS 2011** :

Au titre des travaux prévisionnels 2011 hors travaux initialement prévus et après un large tour de table il ressort :

- Aménagement du passage devant la Mairie, et interdiction de stationner devant le logement école primaire
- Réfection des dépendances contigües à la Mairie
- Poursuite des aménagements paysagers
- Installation d'indicateurs de vitesse aux entrées du village : le maire fait état de la position de la Communauté de Communes opposée à la prise en charge communautaire de cette dépense et souligne qu'il interviendra en vue d'une révision de cette position.

4°) **INFORMATIONS DIVERSES** :

1. M. Jean Marc Lerouge, premier adjoint, propose à l'assemblée la signature d'un contrat de 3 ans pour le nettoyage et le balayage des fils d'eau. L'assemblée approuve cette proposition.
2. Les travaux de voirie rue de la Sablonnière ont fait l'objet de cout pour un montant de 120 796 € TTC auxquels il convient de rajouter 13 268 € pour les travaux ruelle des Processions
3. L'entreprise TOURNAY a présenté un devis de 24 815 € pour les réparations du chemin communal de Cambrai.
4. Le maire informe de l'acquisition d'un logiciel de traitement de texte et d'un tableur ainsi que du renouvellement du matériel informatique du bureau d'accueil de la mairie pour un montant de 800 €. Le défibrillateur a également été commandé ainsi qu'un nettoyeur haute pression autonome.
5. La rue de la Gare du carrefour de la rue des Minières jusqu'en haut de la rue fera l'objet d'aménagements paysagers (plantations d'érables).
6. Remerciements de l'association départementale des pupilles de l'enseignement public, de l'institut de recherche sur le cancer de Lille et de l'association des sous-officiers de réserve de Cambrai pour les subventions attribuées.

Pour extrait conforme,
Le MAIRE,